

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027 :
BEAUHARNOIS POURSUIT SES INVESTISSEMENTS**

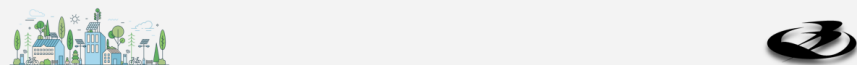
Beauharnois, le 29 juillet 2024 – Le conseil municipal de Beauharnois a adopté à l’unanimité le mardi 2 juillet dernier, en séance extraordinaire, son programme triennal d’immobilisations (PTI) 2025-2026-2027, qui prévoit l’investissement de 60,3 millions de dollars (M \$) dans près d’une centaine de projets et programmes. La part du lion de ces investissements est consacrée à la réfection des infrastructures municipales ainsi qu’au soutien opérationnel.

Soucieuse de garantir des infrastructures de qualité à la population, la Ville prévoit près de 20 M \$ pour des travaux sur le réseau routier, ses parcs et autres infrastructures. Beauharnois accorde aussi de l’importance à la qualité de l’eau ; en effet, près de 21,3 M \$ seront injectés pour du bouclage de réseau d’aqueduc, du chemisage structural d’aqueduc, l’uniformisation de la télémétrie, de même que pour la mise à niveau de l’usine de filtration Armand-Poupart, entre autres. Les bâtiments municipaux seront revitalisés tel que l’hôtel-de-ville, le musée de la Pointe-du-Buisson ainsi que le centre communautaire principalement.

« Notre programme triennal d’immobilisations pour 2025-2027 reflète notre engagement continu envers le développement durable et la qualité de vie de nos citoyens, tout en gardant en tête notre volonté de respecter la capacité de payer des contribuables. Ce programme met l’accent sur des investissements stratégiques dans nos infrastructures, notamment la modernisation de nos réseaux routiers et de nos installations publiques, afin de répondre aux besoins actuels et futurs de notre communauté. Il s’agit là d’un processus plus complexe qu’on ne peut l’imaginer, qui relève d’un travail d’équipe incroyable. », mentionne Alain Dubuc, maire de Beauharnois.

PROJETS PAR NATURE

PROJETS PAR NATURE					
Nature d'actif	2025	2026	2027	2028 et suivantes	Total
Infrastructures	13 408 362 \$	10 820 010 \$	16 668 343 \$	80 111 203 \$	121 007 918 \$
Bâtiments	2 801 063 \$	3 089 796 \$	9 426 534 \$	393 703 \$	15 711 096 \$
Véhicules	682 115 \$	1 009 415 \$	959 455 \$	590 143 \$	3 241 128 \$
Ameublement et informatique	365 409 \$	62 677 \$	38 845 \$	37 795 \$	504 726 \$
Machinerie, outillage & équip. divers	500 025 \$	207 716 \$	257 704 \$	146 983 \$	1 112 428 \$
Autres	50 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$
Total	17 806 974 \$	15 189 614 \$	27 350 881 \$	81 279 827 \$	141 627 296 \$



INDICATIONS DU PTI

La Ville est tenue d'adopter son PTI avant le 31 décembre de chaque année. L'adoption tôt en juillet permet aux équipes en place de fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières et humaines dont la ville dispose, et de permettre d'élaborer en amont un calendrier de réalisation réaliste. Cela permet à la ville de réaliser ses appels d'offre au moment le plus optimal selon leur nature pour bénéficier des meilleurs coûts et assurer la disponibilité des entrepreneurs et matériaux. La recherche de subvention et de partenariats peut aussi se faire en avance pour maximiser les chances de succès et d'octroi.

Les orientations et priorités considérées par le conseil municipal sont principalement d'assurer la pérennité des infrastructures, maximiser les subventions et partenariats et surtout, de respecter la capacité de payer des contribuables.

Pour connaître les investissements et détails des projets, il est possible de consulter la présentation officielle disponible des maintenant sur le site Internet de la Ville, au www.ville.beauharnois.qc.ca/pti2025-2026-2027.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 228

communications@ville.beauharnois.qc.ca